

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Aucune réclamation ne sera admise passé huit jours suivant la date de réception de la marchandise.
2. Les délais de livraison ne nous engagent pas. Tout retard de livraison ne peut donner lieu à des dommages-intérêts que pour autant qu'il en ait été spécialement convenu par écrit et ne peut en aucun cas justifier l'annulation de la commande.
3. Tous les cas fortuits et de force majeure, notamment la guerre, la grève partielle ou complète, le chômage obligé par suite de pénuries de matières premières, de matériaux ou de force motrice, les arrêts accidentels de fabrication, etc., nous déchargent de toute responsabilité et nous donnent le droit de considérer comme annulée toute affaire, conclue ultérieurement, ceci sans dommages-intérêts.
4. Toutes nos factures sont payables à Salins. Toutes sommes non payées à l'échéance portent de plein droit intérêt aux taux appliqué majoré de 2%, selon deuxième alinéa.
5. Le for juridique pour les deux parties est à Salins.
6. Nos offres de prix ne sont valables que pour un délai indiqué dans les conditions particulières de vente. Si ce délai n'est pas indiqué, nos offres sont toujours sans engagement.
7. Aucun de nos représentants n'est autorisé à toucher le montant de nos factures, nous ne reconnaissons comme pièce de décharge que celle portant une signature autorisée.
8. Nous déclinons toute condition se trouvant sur les documents de nos clients. Nos conditions générales de vente seules sont applicables.
9. Toute commande remise à nos représentants n'est valable que sous réserve d'acceptation de notre part.
10. En aucun cas Schrad'air Compresseurs SA ne peut être tenue responsable de quelque perte d'exploitation ou de dommages sur des machines suites à une quelconque défectuosité sur le matériel fournit.
11. Le vendeur se réserve la propriété de la marchandise jusqu'au complet paiement. Les risques sont à charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente.
En cas d'inexécution par l'acheteur de ses obligations, la vente sera résolue de plein droit sans sommation, la volonté du vendeur sera suffisamment manifestée par l'envoi d'une lettre recommandée.

12. Les informations relatives aux marchandises vendues par le fournisseur (par ex. poids, dimensions, valeurs d'utilité, capacité portante, tolérances et données techniques) ainsi que leurs représentations (par ex. dessins et illustrations), notamment dans les brochures, listes de types, catalogues, fiches techniques, matériel publicitaire, descriptions, spécifications et autres conditions techniques de livraison, certificats (par ex. B. Certificat de conformité) et autres documents ne sont qu'approximatifs, à moins que leur utilisation à des fins spécifiques ne soit convenue contractuellement et ne constituent en aucun cas une garantie de qualité ou de durabilité de la part du fournisseur.
13. Aucune responsabilité n'est assumée en particulier dans les cas suivants :
Utilisation inadéquate ou inappropriée, montage ou mise en service défectueux par l'acheteur ou des tiers, usure naturelle, traitement défectueux ou négligent, entretien inadéquat, matériaux d'exploitation inadaptés, travaux de construction défectueux, sol de fondation inadapté, influences chimiques, électrochimiques ou électriques - pour autant que le fournisseur ne soit pas responsable - ainsi que connaissance ou ignorance par négligence grave du vice par l'acheteur à la conclusion du contrat ou à l'enlèvement des marchandises.

Salins le 1.7.2013

SCHRAD'AIR COMPRESSEURS SA